275

DB13

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'aménagement du parc éolien

Montérégie

De:

Gilles Desgroseilliers [gilles@mrcjardinsdenapierville.ca]

6211-24-036

Envoyé: 6 décembre 2010 14:52

À:

Poliquin, Renée (BAPE)

Cc:

MRC des Jardins-de-Napierville

Objet:

INFO DEMANDÉE

Bonjour Madame Poliquin

Tel que demandé ce matin, je vous confirme que le règlement de contrôle intérimaire numéro URB-141 est en vigueur et est le seul RCI de la MRC qui concerne les éoliennes. Les autres RCI en vigueur (RCI nos 118, URB-137 et URB-140) ne concernent aucunement les éoliennes.

Quant à la municipalité de Saint-Michel, le règlement numéro 190-1 concernant les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) est en vigueur et porte sur les éoliennes.

Bonne journée

Gilles Desgroseilliers, urbaniste MRC des Jardins-de-Napierville